

pour 2004. Pour réussir au Cambodge, il est essentiel d'avoir l'appui de partenaires sur place, étant donné qu'il existe des obstacles informels au commerce. En 2003, les exportations canadiennes au Cambodge se sont élevées à 1,4 million de dollars, tandis que les importations en provenance du Cambodge ont atteint 84 millions de dollars à la suite de l'Accord sur l'accès au marché signé en janvier 2003.

Les États membres de l'OMC ont approuvé l'accession du Cambodge en septembre 2003, ce qui en fait l'un des deux premiers pays les moins avancés (avec le Népal) à y accéder depuis sa création en 1995. Le Canada a appuyé la démarche du Cambodge pour accéder à l'OMC, en lui offrant l'aide technique nécessaire. Le Canada contribue également au Programme d'intégration économique de l'APEC, qui a pour objet d'aider six pays en développement de l'Asie du Sud-Est (y compris le Cambodge) à renforcer leurs capacités en matière de facilitation du commerce et de négociation. De plus, le gouvernement du Cambodge a mis en place sa stratégie en matière de politiques commerciales favorables aux pauvres. Il est en effet l'un des trois pays qui participent à un projet-pilote qui s'inscrit dans un cadre intégré. Cette démarche est commune à six grandes organisations internationales : le Fonds monétaire international, la Commission du commerce international des États-Unis, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et l'OMC.

#### **Accès aux marchés – résultats obtenus en 2003**

- La demande d'accession du Cambodge à l'OMC a été acceptée.
- À la suite de l'initiative canadienne concernant les pays les moins avancés, le Canada et le Cambodge ont ratifié le protocole d'entente sur l'accès aux marchés, en vertu duquel aucun droit ni contingent n'est appliqué à la quasi-totalité des exportations cambodgiennes au Canada.

#### **Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004**

- Défendre les intérêts des entreprises canadiennes dans les projets financés par des institutions financières internationales.

- Continuer de faire pression pour que progresse la réforme de l'administration des entreprises et du système judiciaire, lesquels constituent des obstacles non tarifaires au commerce et à l'investissement canadien.

## **BRUNEI DARUSSALAM**

### **Aperçu**

Fort d'une économie stable et ouverte sur le marché, le Brunei Darussalam se classe au 2e rang des pays de l'Asie du Sud-Est au chapitre du revenu par habitant. Sa stabilité macroéconomique est tributaire des recettes importantes que l'État tire de ses exportations de pétrole et de gaz, de ses réserves internationales et de l'arrimage de sa devise (le dollar de Brunei est rattaché au dollar de Singapour). L'économie intérieure est dominée par le secteur public et les dépenses gouvernementales dans les projets de développement. La stagnation économique, qui perdure depuis 1997, est attribuable aux reculs du gouvernement dans le secteur financier à la suite de la crise de l'Amedeo Development Cooperation ainsi qu'aux bas prix dans le secteur de l'énergie. La capacité limitée du gouvernement à mettre en œuvre de nouveaux programmes de dépenses de même que la lenteur avec laquelle les réformes visant à améliorer la concurrence et à attirer l'investissement étranger sont mises en œuvre minent la confiance des gens d'affaires et la consommation intérieure.

Il existe quelques obstacles importants au commerce, comme les exigences religieuses halal imposées à certains produits alimentaires et la prohibition de l'alcool, sans compter la nécessité de faire appel à des partenaires locaux pour les marchés publics touchant les projets d'envergure. Le commerce direct entre le Canada et le Brunei Darussalam a totalisé 6,9 millions de dollars en 2003, une baisse par rapport aux 8 millions de dollars enregistrés en 2002. Cependant les exportations canadiennes ont connu une croissance de 1,8 million de dollars pour se situer à 2,7 millions de dollars au cours de la même période.

#### **Accès aux marchés – résultats obtenus en 2003**

- Le gouvernement brunéien a reconnu l'expertise canadienne en matière de politique commerciale et a demandé au Canada d'assurer la formation de ses négociateurs sur le commerce des services et sur les obstacles techniques au commerce.